



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/26
15 avril 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL: ENGLISH

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-douzième réunion
Montréal, 12 – 16 mai 2014

PROPOSITION DE PROJET : GÉORGIE

Le présent document comprend les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, deuxième tranche) PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET : PROJETS PLURIANNUELS

Géorgie

I) TITRE DU PROJET	AGENCE
Plan d'élimination des HCFC (première étape)	PNUD (principale)

II) DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 7 (groupe 1 de l'annexe C)	Année : 2012	2,66 (tonnes PAO)
---	--------------	-------------------

III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES SUR LE PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2012	
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre les incendies	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Labo	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC					2,7				2,7

IV) CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Valeur de référence 2009 – 2010 :	5,3	Point de départ de la réduction globale durable :	5,21
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	2,24	Restante :	2,97

V) PLAN D'ACTIVITÉS		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
PNUD	Élimination de SAO (tonnes PAO)	0,7	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,1	1,4
	Financement (\$US)	161 250	0	0	128 355	0	0	33 863	323 468

(VI) DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limite de consommation en vertu du Protocole de Montréal		S.o.	S.o.	5,3	5,3	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	3,5	S.o.
Consommation maximum permise (tonnes PAO)		S.o.	S.o.	5,33	5,33	4,79	4,14	4,14	4,14	4,14	3,00	S.o.
Financement convenu (\$US)	PNUD	200 000			150 000			119 400			31 500	500 900
	Coûts du projet	15 000			11 250			8 955			2 363	37 568
Sommes approuvées par le Comité exécutif (\$US)	Coûts du projet	200 000			0							200 000
	Coûts d'appui	15 000			0							15 000
Somme totale proposée aux fins d'approbation à la présente réunion (\$US)	Coûts du projet				150 000							150 000
	Coûts d'appui				11 250							11 250

Recommandation du Secrétariat :	Approbation générale
--	----------------------

1. Le PNUD, en qualité d'agence d'exécution désignée et au nom du gouvernement de la Géorgie, présente à la 72^e réunion une demande de financement pour la deuxième tranche de la première étape du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)¹ pour la somme de 150 000 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence de 11 250 \$US. La proposition est accompagnée d'un rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH et ses plans de mise en œuvre jusqu'en 2017.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEH

2. Deux entreprises du sous-secteur du nettoyage à sec ont reconverti leurs activités depuis l'approbation de la première tranche en offrant des machines de nettoyage à sec sans HCFC, ce qui a entraîné l'élimination de 0,72 tonne PAO de HCFC-142b. Une assistance a été fournie sous forme de formation des techniciens et d'une recommandation de changer au tétrachloroéthylène. L'utilisation de HCFC-142b dans le secteur des solvants a cessé. La substance continuera toutefois à être importée dans le cadre de l'importation occasionnelle de R-406A² jusqu'à la fin de 2015, lorsqu'elle sera complètement interdite.

3. Le code national de pratique des techniciens en réfrigération a été mis à jour afin d'y intégrer les HCFC et, dans une certaine mesure, les mélanges de remplacement à base de HFC. Vingt techniciens et cinq formateurs ont reçu une formation en bonnes pratiques. De nouveaux modules de formation sur la récupération et le recyclage, l'adaptation et les nouvelles technologies, destinés aux écoles de formation professionnelle ont été développés. Les techniciens en réfrigération peuvent aussi obtenir l'information en ligne sur le site Web de l'Association de la réfrigération de la Géorgie, mise à disposition dans le cadre du PGEH. De plus, cinq formateurs et 30 agents de douane ont reçu de la formation; de l'information et une orientation à l'intention des agents de douane sur l'opérationnalisation du programme de permis ont été préparées, et un analyseur de frigorigènes a été fourni au bureau des douanes. Le projet est géré par un Bureau de gestion du programme, également financé dans le cadre du PGEH.

4. Une part de 135 819 \$US (68 pour cent) des 200 000 \$US approuvés pour la première tranche a été décaissée.

Plans de mise en œuvre annuels

5. Les sommes restantes de la première étape et les sommes de la deuxième étape seront utilisées de 2014 à 2017 pour les activités suivantes : l'évaluation des mesures de soutien au suivi de l'application du programme de permis et l'amélioration du programme de certification, un système électronique de gestion des rapports sur les importations de HCFC, l'information sur les technologies de remplacement des HCFC et l'impression d'information pour les services douaniers. D'autres activités sont prévues, telles qu'une table ronde des parties prenantes afin de débattre des changements aux mesures législatives, une formation médiatique et l'achat d'outils pour les écoles de formation professionnelle, une activité de démonstration et diverses activités d'assistance technique en appui à l'utilisation de bonnes pratiques dans le secteur de la réfrigération.

6. Le financement de la deuxième tranche sera utilisé pour les amendements et le développement de mesures législatives et de deux ateliers nationaux, d'autres amendements au code de pratique pour les techniciens en réfrigération et l'impression de celui-ci, la formation en bonnes pratiques pour les techniciens en exercice fondée sur le code de bonnes pratiques, et la formation de futurs techniciens ainsi que le renforcement des écoles professionnelles et de l'Association des ingénieurs en réfrigération de la Géorgie. Une campagne de sensibilisation à long terme est également prévue dans différentes régions de la Géorgie. Deux activités de démonstration supplémentaires dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération portant sur l'utilisation de frigorigènes naturels seront mises en œuvre au

¹ Le Comité exécutif a approuvé le plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Géorgie à la 63^e réunion, afin de réduire la consommation de HCFC de 43 p. cent de la valeur de référence d'ici au 1^{er} janvier 2020.

² Un mélange de frigorigènes de remplacement contenant du HCFC-142b, du HCFC-22 et du HC-600a.

coût total de 53 000 \$US, et deux ateliers portant sur les projets de démonstration seront également offerts. La tranche comprend aussi un soutien à la mise à niveau de l'équipement des techniciens en réfrigération et l'amélioration des infrastructures de réutilisation des frigorigènes par l'offre de nouvel équipement aux centres de récupération et recyclage. Le Bureau de gestion du programme de projet poursuivra ses activités.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Programme de permis et de quotas

7. Le programme de permis et de quotas semble être entièrement fonctionnel. Le PNUD a soumis une lettre officielle au nom du gouvernement, dans laquelle il précise que la Géorgie possède un programme national de permis et de quotas ayant force de loi afin de réglementer l'importation/exportation, la réexportation et le transit des HCFC. Il a également confirmé que le programme pourra assurer le respect du calendrier d'élimination des HCFC du Protocole de Montréal au pays.

Consommation de HCFC

8. La proposition ne comprend pas les données sur la consommation de HCFC en 2013. La consommation de 2,66 tonnes PAO en 2012 représente 49 p. cent de moins que la valeur de référence grâce, en partie, à l'élimination de la consommation de HCFC-142b. Le Secrétariat a demandé au PNUD de lui fournir les données pour 2013. Il a reçu des données préliminaires sur la consommation de HCFC en 2013 indiquant une importation nulle de HCFC-142b et de 25 tonnes métriques (1,38 tonne PAO) de HCFC-22. La consommation de 2013 semble représenter 25 p. cent de la consommation de base, de sorte que la Géorgie semble respecter le Protocole de Montréal et le niveau de consommation maximum permise. Le tableau ci-dessous précise la consommation de HCFC de 2009 à 2013.

Tableau 1. Consommation de 2009 à 2103

Année	2009	2010	2011	2012	2013 (est.)	Valeur de référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	71,2	95,0	72,4	48,3	25,0	83,1
HCFC-142b	10,0	9,8	5,0	0,0	0,0	9,9
Tonnes						
HCFC-22	3,92	5,23	3,98	2,66	1,38	4,57
HCFC-142b	0,65	0,64	0,33	0,00	0,00	0,64
Total	4,57	5,87	4,31	2,66	1,38	5,21

Approche pour le secteur de l'entretien

9. Le PNUD a fait savoir que la formation et les formateurs instruits sont plus en demande que ce qui a été prévu. Le programme prévoit désormais la formation de dix formateurs et de 150 techniciens, en plus des 25 déjà formés. Le programme original n'envisageait former que 150 personnes. La formation professionnelle des nouveaux techniciens arrivant dans la profession a été améliorée afin qu'ils puissent appliquer les bonnes pratiques et manipuler les frigorigènes de remplacement. Un programme de certification fondé sur les amendements législatifs obligera les techniciens qui manipulent l'équipement de réfrigération à être certifiés, ce qui garantira la pérennité du programme de formation.

10. Le PNUD a fourni de plus amples renseignements sur les projets de démonstration sur les frigorigènes naturels prévus. Les trois projets de démonstration comprennent deux projets de remplacement des systèmes de climatisation existants à base de HCFC-22 par des systèmes à base d'ammoniac dans l'aire d'entreposage des livres d'une grande bibliothèque et chez un télédiffuseur, et le remplacement de congélateurs et de réfrigérateurs coffres dans un supermarché par des appareils enfichables à base d'hydrocarbures. La faisabilité technique et économique de ces activités est en voie d'être évaluée. Le concept actuel pourrait changer, selon les coûts et les possibilités de cofinancement.

Conclusion

11. La mise en œuvre de la première tranche s'est déroulée comme il était prévu, en grande partie. La priorité a été accordée à l'assistance technique nécessaire à l'élimination du HCFC-142b dans le secteur des solvants, où les activités ont mené à une consommation nulle en 2012. La mise en œuvre dans le secteur de l'entretien s'est déroulée comme il était prévu. Par contre, une des trois activités de démonstration sur les frigorigènes naturels devant se dérouler pendant la première tranche n'a pas encore commencé. Le PNUD a fait savoir que l'élimination dans le secteur des solvants et les améliorations législatives étaient une priorité plus importante que les activités du secteur de l'entretien, et que la mise en œuvre des trois projets de démonstration est prévue pour 2014. La Géorgie présente un niveau très élevé de mise en œuvre des activités entreprises à la première tranche et a décaissé plus de 20 pour cent des sommes approuvées pour la première tranche.

12. Le pays a respecté tous les critères en vue de l'approbation de la deuxième tranche. Les données préliminaires soumises révèlent que le pays respecte les mesures de réglementation du Protocole de Montréal pour 2013 ainsi que la consommation maximum permise définie dans l'accord. Le rapport et les activités prévues donnent à penser que le pays s'attaque activement et avec succès à l'élimination de la consommation de HCFC.

RECOMMANDATION

13. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche de la première étape du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour la Géorgie, ainsi que de l'approbation générale de la deuxième tranche de la première étape du PGEH pour la Géorgie, du plan de mise en œuvre de 2014-2017 connexe et des coûts d'appui à l'agence, au niveau indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (première étape, deuxième tranche)	150 000	11 250	PNUD

Annexe I